



**Atelier Matinal dédié au Dirigeant,
Cadre opérationnel et Manager de proximité**

Tous les vendredis entre 8h et 13h

De vos préoccupations du moment à l'accompagnement individualisé de CONSIGLIO,
en toute confiance et confidentialité,

1 rendez-vous « découverte » offert (1 heure)

Exemples de situations :

Manager, vous êtes nouvellement promu et vous souhaitez être accompagné dans votre rôle de manière efficace

Cadre opérationnel, vous souhaitez optimiser votre efficacité par la gestion de vos priorités autour de : Stratégie – Management-Opérationnel

En tant que **dirigeant**, vous souhaitez prendre du recul, vous vous interrogez à une nouvelle organisation, un changement de situation de l'entreprise...

Un échange avec un spécialiste de l'accompagnement à la performance vous apportera un « éclairage »

Prenez rendez vous, avec **Karine BONO** :

par téléphone : 06 19 92 09 60

Bureau : 15 rue du Général Lionel de Marmier – Zone du Baluffet -31300 TOULOUSE (accès proche rocade et ville)

Atelier « Rebond professionnel »

Vous avez un nouveau projet professionnel ?

Vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière ?

Vous avez besoin d'un expert pour booster vos démarches professionnelles ?

Vous souhaitez préserver une dynamique positive ?



Dotée d'une forte expérience en conseil et de l'accompagnement en management en entreprises, associée à mon réseau d'acteurs de l'activité économique de Midi-Pyrénées, je vous propose une méthode agile, de terrain pour aboutir à la réussite de votre projet.

Comment ?



Accompagnement sur mesure, individuel, en fonction de votre objectif et vos besoins.

Tarifcation à la séance ou, au forfait

Un premier rendez offert, vous vous permettra de découvrir votre coach, sa méthode orientée « résultats »

- ✓ Rendez vous auprès de **Karine BONO**, fondatrice de CONSIGLIO
Tel / 06 19 92 09 60

*Je vous souhaite d'excellentes fêtes à vous et vos proches !
La Gazzetta vous donne rendez vous en 2015 !*

**LA GAZZETTA DU DIRIGEANT,
ET DES CADRES MANAGERS**

“Accompagner le changement pour une performance durable de votre entreprise “

Karine BONO,
☎ 06 19 92 09 60



Decembre 2014

CONSIGLIO

« L'Art d'accompagner autrement à la performance »

www.bonoconsiglio.com

15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 TOULOUSE

*« Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le.
L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie. »*

GOETHE

L'entretien professionnel, Opportunité d'enrichissement des missions des managers!

Avec la réforme de la formation professionnelle, est apparu un nouveau droit pour les salariés, **l'entretien professionnel**. Pour les entreprises, il représente une opportunité d'enrichissement des missions de manager.

L'entretien professionnel se distingue de l'entretien annuel d'évaluation sur le fond et la forme.

Sur le fond, il est tourné vers les projets futurs du salarié et de l'entreprise en matière d'évolution professionnelle. Sont abordés, le bilan des actions de formation, le projet professionnel, les compétences à développer et les moyens pour y parvenir.

Au moment où le rôle du manager est régulièrement remis en cause au point de vouloir par fois le supprimer, ou au moins d'en partager le leadership, ce mécanisme peut être une occasion de réexaminer le rôle du manager pour le valoriser afin qu'il endosse concrètement son rôle Rh.

Qui, hors du manager, est le mieux placé pour être l'interface entre la stratégie de l'entreprise, l'anticipation des besoins en compétences qui en découle et les envies de formation des salariés ? Ce constat appelle le renouvellement de son rôle. Pour dépasser la simple fonction de contrôle que confère trop souvent l'entretien annuel d'évaluation, le manager est amené à développer une posture d'accompagnement à la carrière de son équipe dans le cadre de l'entretien professionnel.

Ce dispositif obligatoire tous les 2 ans, s'inscrit dans un rythme à moyen terme qui permet de mesurer les évolutions professionnelles du salarié. En effet, tous les 6 ans, un état des lieux spécifique doit être réalisé.

Il doit permettre d'apprécier si ces deux conditions sont remplies : suivi d'une action de formation, acquis des éléments de certification par formation ou VAE, progression salariale et professionnelle.

Mis en place depuis le 7 Mars 2014, l'entretien professionnel supprime le bilan d'étape professionnel et l'entretien de seconde partie de carrière.

Pour vous aider à les mettre en place, **CONSIGLIO** vous propose de vous accompagner, à destination des managers opérationnels amenés à les conduire auprès de leurs collaborateurs.

La conduite du changement, pour 2015

Le coaching des collaborateurs : Un « must » en période de crise?

Les collaborateurs, sont l'avenir des cabinets (avocats, experts-comptables, notaires, consultants) Jeunes brillants, bien formés et ambitieux ils portent les cabinets vers le haut, et accompagnent les associés que ce soit dans le développement des clients que la gestion des dossiers.

D'ailleurs c'est une véritable course aux talents, que se livrent ces cabinets, pour accueillir des jeunes expérimentés. Une fois recrutés, le plus difficile est, pour les associés/managers de faire progresser leurs collaborateurs et les aider à prendre la relève.

En effet, les critères de cooptation sont souvent centrés sur la compétence technique, la force de travail et la contribution prévisionnelle au chiffre d'affaires. Or, la jeune génération est plus attachée aux valeurs humaines et au bien-être et avec la crise, cet épanouissement est contrarié par des contraintes de plus en plus fortes, liées à la rentabilité, et la concurrence.

Proposer un coaching approprié pour ces collaborateurs est l'occasion de les mener vers une véritable identité et d'arriver, à terme à, en faire un associé épanoui, c'est à dire en associé productif et contributif de façon pérenne dans la structure.

Et, quelle meilleure image pour un cabinet qu'un associé qui projette une image rassurante et confiante, dont les clients sentent tout de suite.

Dans un contexte économique en perpétuel mouvement, n'est ce pas là un avantage concurrentiel pour les cabinets (experts, avocats, consultants), que d'accompagner les talents en vue d'une performance globale durable?

